


NOM : _____	Classe : _____	<b>TP<sub>Ci2</sub> 2.91</b>	Note : _____	 <b>Lycée Louis Modeste-Leroy</b>
Prénom : _____	Groupe : _____		/20	
Date : ____/____/____	<b>BAC PRO MV</b>	Contrôle : _____	<b>A2-T2. DIAGNOSTIC</b>	
<b>GAZ D'ÉCHAPPEMENT</b>				

<b>ÉVALUATION</b>	Ci 2 : Motorisation	Temps alloué à ce TP : - 1 séance de 2 heures -
-------------------	------------------------	--

Tâche(s) ou préoccupation(s) transversale(s):			SA	SAA
T2 (A2)	A2-T2. Diagnostic - 1. Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie		3	4
Savoir-faire évalué(s):	C3.2.1. Effectuer les mesures	C321		%
	C1.1.2. Collecter les données techniques.	C112		%
				%

Visionner la vidéo grâce au lien <https://urlz.fr/kIUU> ou au QR code :



Niveau atteint: C112	N	P	A



**1. Identifier votre véhicule\* :**

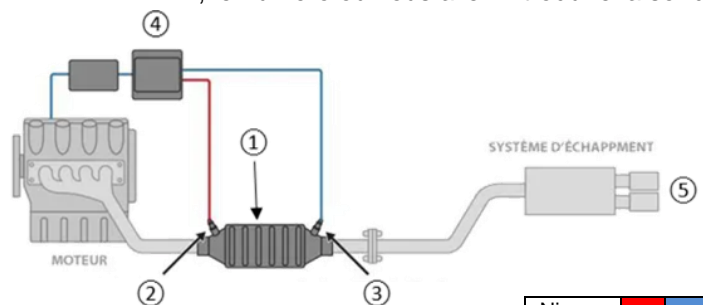
Consigne : Compléter le tableau. (\*) Identifier la norme EURO en fonction de l'année de MEC du véhicule confié.

Véhicule confié			
N° immatriculation :		Type moteur :	
Marque :		1 <sup>ère</sup> Mise en circulation (MEC) :	
Type :		Norme Euro :	

**2. Compléter le tableau suivant et repérer en l'entourant sur le schéma, le numéro ou vous allez introduire la sonde de mesure des gaz d'échappement :**

Consigne : Aidez-vous de la vidéo pour répondre à la question.

Désignation	Repère	Désignation	Repère
Calculateur		Sonde Lambda avale	
Catalyseur		Sortie des gaz	
Sonde Lambda amont			



**3. Contrôler les valeur de pollution du véhicule confié.**

Consigne : Compléter le tableau suivant en reportant vos relevés de mesure et en notant les valeurs maximums. Indiquer si le véhicule est dans les normes en vigueur et justifier.

Niveau atteint: C321	N	P	A

Mesure en régime

Mesure au ralenti

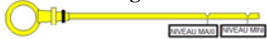

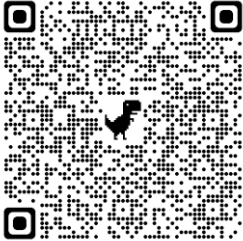
1 <sup>er</sup> Mesure					
Nom des gaz mesurés	Valeurs maximums tolérées	Valeurs mesurées	Valeurs correctes		Justifications
			Oui	Non	
.....	.....	.....			.....
.....	.....	.....			.....

Mesure en régime

Mesure au ralenti

2 <sup>ème</sup> Mesure					
Nom des gaz mesurés	Valeurs maximums tolérées	Valeurs mesurées	Valeurs correctes		Justifications
			Oui	Non	
.....	.....	.....			.....
.....	.....	.....			.....

## PROCEDURE D'INTERVENTION

OP	Opérations	Outillage / méthode	Schémas
100	<b>Mise en condition du véhicule.</b>		
101	Placez le véhicule sur une aire de travail appropriée.		
102	Installer un extracteur de gaz d'échappement.		
103	Vérifier le niveau d'huile du moteur (figure 1) et le niveau du liquide de refroidissement.		 <p>Figure : 1</p>
200	<b>Mise en fonction de l'analyseur de gaz d'échappement</b> (figure : 2).	Analyseur de gaz d'échappement	 <p>Figure : 2</p>
201	Branchez l'appareil de mesure des gaz d'échappement sur une prise secteur.		
202	Brancher la sonde de température moteur. →	Vidéo à visionner	
203	Brancher la prise OBD pour avoir l'information compte tour (figure 3).	<a href="https://vu.fr/dlyz">https://vu.fr/dlyz</a>	
204	Mettre le moteur en marche jusqu'à une température de fonctionnement minimale de 80°C.		
300	<b>Démarrer l'appareil de mesure et attendre l'allumage de l'écran.</b>		
301	⚠ Ne pas introduire la sonde de prélèvement des gaz avant que l'appareil soit initialisé.		
302	Lancer le menu « Analyseur de gaz essence », puis le menu		
303	« Analyse multi-Gaz ». Suivre les instructions à l'écran.		
400	<b>Remettez le poste de travail en conformité.</b>		

### Normes de contrôle anti-pollution en vigueur

Voiture Particulière VP	
Dates de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation	Catégorie de dépollution
Du 01/10/1972 au 30/09/1986	Classique : CO max : 4,5%
Du 01/10/1986 au 31/12/1993	Classique : CO max : 3,5%
Du 01/01/1994 au 31/12/1995	Dépollué si équipé de l'équipement de dépollution (1) (2) CO ralenti max : 0.5 CO accéléré max : 0.3 $0.97 \leq \text{Lambda} \leq 1.03$
	SINON Classique CO max : 3,5%
Du 01/01/1996 au 01/07/2002	Dépollué (2) CO ralenti max : 0.5 CO accéléré max : 0.3 $0.97 \leq \text{Lambda} \leq 1.03$ (Sauf valeur spécifiée par le constructeur ou énergie)
A partir du 02/07/2002	Dépollué (2) CO ralenti max : 0.3 CO accéléré max : 0.2 $0.97 \leq \text{Lambda} \leq 1.03$ (Sauf valeur spécifiée par le constructeur ou énergie)

(1) En pratique, un équipement de dépollution comporte une injection électronique, une sonde à oxygène (sonde lambda) et un catalyseur.

Les véhicules mis en circulation du 01/01/1994 au 31/12/1995, équipés d'une injection et d'un emplacement de sonde lambda et / ou de catalyseur, seront considérés comme "dépollués" car ayant été dégradés par suppression du catalyseur et / ou de la sonde lambda.

(2) Sauf cas particulier, avec fourniture d'un justificatif du constructeur ou de l'autorité administrative.